

LES 8 ACTIONS ÉLUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL JUNIOR

Cette séance plénière du Conseil général Junior a permis aux 17 Conseillers généraux Juniors de voter pour définir les 8 actions citoyennes retenues parmi les 12 pré-sectionnées lors de la commission générale qui a eu lieu dans la matinée.

Voici les 8 actions élues :

- **Le nettoyage des bords de Loire avec d'autres classes de 5^{ème}**
Projet du collège Blois Vienne à Blois
- **Le tri sélectif des papiers dans tout l'établissement**
Projet du collège Notre-Dame des Aydes à Blois
- **Les enfants aident les enfants avec les restos du Cœur**
Projet du collège Sainte-Marie à Blois
- **1 cahier et 1 crayon pour les centrafricains**
Projet du collège Saint-Exupéry à Contres
- **Protégeons notre Loir-et-Cher !**
Projet du collège Louis Pasteur à Morée
- **La formation aux premiers secours, les gestes qui sauvent**
Projet du collège René Cassin à Ouzouer-le-Marché
- **« Les bouchons d'amour »**
Projet du collège Léonard de Vinci à Romorantin-Lanthenay
- **Au collège, on parle du handicap !**
Projet du collège Marcel Carné à Vineuil

Parmi les 8 actions lauréates, le Conseil général de Loir-et-Cher choisira, en octobre 2013, celle qu'il retiendra pour sa politique 'jeunesse' puis la mettra en œuvre dans tous collèges.

Les autres actions citoyennes retenues par le Conseil général Junior pourront être réalisées par des collèges volontaires avec des collégiens constitués en groupes (clubs, juniors associations...) et bénéficier d'un accompagnement du Conseil général et d'une aide financière dans le cadre de Top Jeunes 41.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12